



**PLATEFORME INDUSTRIELLE DE  
VALORISATION  
DE DÉCHETS NON DANGEREUX DES  
PROFESSIONNELS  
SAINT-PIERRE DE LA RÉUNION (974)**

*(Conformément aux articles R181-13 et suivants du Code de l'environnement)*

**PIÈCE N°10.9 : ANNEXE 9 – CALCULS D9 – D9A**

Mars 2022

## SOMMAIRE

N° de l'annexe	Titre
1	Annexe 1 : Justification de maîtrise foncière
2	Annexe 2 : Arrêté préfectoral portant décision d'examen au cas par cas de non-soumission à évaluation environnementale
3	Annexe 3 : Avis du propriétaire sur la remise en état du site
4	Annexe 4 : Avis du maire sur la remise en état du site
5	Annexe 5 : Justification du respect des prescriptions générales pour les rubriques soumises à Enregistrement
6	Annexe 6 : Volet acoustique de l'étude d'impact
7	Annexe 7 : Etat initial odeurs
8	Annexe 8 : Evaluation des risques sanitaires
9	Annexe 9 : Calculs D9 – D9A
10	Annexe 10 : Simulation des flux thermiques

*Par mesure de précaution et prise en compte d'une situation majorante, il a été considéré l'éventualité de mettre des panneaux photovoltaïques en toiture. Toutefois, cette solution n'a fait l'objet que d'une étude de faisabilité et ne sera mise en œuvre que si les études projet en valide leur intérêt et possibilité. Si cette solution devait être mise en œuvre, elle fera l'objet d'un porter à connaissance avec les études nécessaires, notamment concernant une étude du risque éblouissement, liée à la proximité de l'aéroport.*

## NOTE D9

VALORE	Principales zones		Réception biodéchets		Fermentation		Maturation		Criblage		Stockage compost		Batiment granulation et stockage granulés		Stockage palettes	
CRITERE	Coefficients additionnels	Coefficients retenus	Remarque	Coefficients retenus	Remarque	Coefficients retenus	Remarque	Coefficients retenus	Remarque	Coefficients retenus	Remarque	Coefficients retenus	Remarque	Coefficients retenus	Remarque	
<b>Hauteur de stockage</b>																
jusqu'à 3m	0	0	jusqu'à 3m pour les déchets verts	0,1	jusqu'à 3,5m pour le remplissage des tunnels	0,1	jusqu'à 3,5m pour le remplissage des tunnels	0,1	jusqu'à 3,5m sous le crible	0,1	jusqu'à 5m pour le stock compost	0	jusqu'à 1,5m pour le stock de granulé	0,1	Jusqu'à 4,5m pour le stock de palettes	
jusqu'à 8m	+ 0,1															
jusqu'à 12m	+ 0,2															
jusqu'à 30m	+ 0,5															
jusqu'à 40m	+ 0,7															
au-delà de 40m	+ 0,8															
<b>Type de construction</b>																
ossature stable au feu >1h	- 0,1	0,1		0,1		0,1		0,1		0,1		0,1		-0,1	bâtiment stable au feu et murs REI180	
ossature stable au feu >30min	0															
ossature stable au feu <30min	+ 0,1															
<b>Matériaux aggravants</b>																
Présence d'au moins un matériau aggravant	+ 0,1	0,1	photovoltaïque	0,1	photovoltaïque	0,1	photovoltaïque	0,1	photovoltaïque	0,1	photovoltaïque	0,1	photovoltaïque	0,1	photovoltaïque	
<b>Types d'interventions internes</b>																
présence 24h/24	- 0,1															
DAI 24h/24 par télésurveillance	- 0,1															
service de sécurité incendie 24h/24	- 0,3															
<b>Coefficients</b>																
Somme des coefficients		0,2		0,3		0,3		0,3		0,3		0,2		0,1		
1+somme des coefficients		1,2		1,3		1,3		1,3		1,3		1,2		1,1		
<b>Surfaces impliquées</b>																
Surface de références (S en m²)		1 088 m2		760 m2		620 m2		1 060 m2		1 143 m2		892		405		
<b>Qi</b>																
Qi = 30 x S/500 x (1+ Σ Coef)		78,34		59,28		48,36		82,68		89,15		64,224		26,73		
<b>Catégorie de risque</b>																
risque faible : QRF=Qix0,5		2	Risque 2. Selon guide D9 CNPP	1	Risque 1 : selon étude dangers et BARPI	2	Risque 2. Selon guide D9 CNPP	1	Risque 1. Selon guide D9 CNPP	1	Risque 1. Selon guide D9 CNPP	2	Risque 2. Selon guide D9 CNPP	2	Risque 2. Selon guide D9 CNPP	
risque 1 : Q1=Qix1																
risque 2 : Q2=Qix1,5																
risque 3 : Q3=Qix2																
	soit Qi x	1,5		1		1,5		1		1		1,5		1,5		
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau : QRF, Q1, Q2 ou Q3/2		non		non		non		non		non		non		non		
<b>Débit calculé</b>																
Q (en m3/h)		118		59		73		83		89		96		40		
Q (en m3/h) avec zonage		118		132		83		89		89		96		40		
Q (en m3/h) - arrondi au multiple de 30		120		120		90		90		90		90		30		
<b>Besoin total pour 2h</b>		<b>240 m³</b>														

**NOTE D9A**

VALORE	Réception biodéchets		Fermentation/maturation				Criblage		Stockage compost		Batiment granulation et stockage granulés		Stockage palettes			
	Quantité (m³)	Remarque	Quantité (m³)	Remarque			Quantité (m³)	Remarque	Quantité (m³)	Remarque	Quantité (m³)	Remarque	Quantité (m³)	Remarque		
Moyen de lutte extérieure	240	Suite D9	240	Suite D9			180	Suite D9	180	Suite D9	180	Suite D9	60	Suite D9		
Moyen de lutte intérieure																
Sprinkleur	0		0				0		0		0		0			
Canon	0		0				0		0		42	Réseau délugé : 42m³/h pendant 1h	0			
Rideau d'eau	0		0				0		0		0		0			
RIA	0	Négligeable	0	Négligeable			0	Négligeable	0	Négligeable	0	Négligeable	0	Négligeable		
Mousse eau foisonnement	0		0				0		0		0		0			
Brouillard d'eau	0		0				0		0		0		0			
Volumes d'eau liés aux intempéries																
10 l/m² surface de drainage (voiries, parking, bâtiments)	119,69		119,69				119,69		119,69		119,69		119,69			
Présence de stock liquide																
20% du volume dans le local contenant le plus grand volume																
Volumes de rétention																
Volume (m³)	359,69		359,69		0		299,69		299,69		341,69		179,69			
<b>Volume retenu (m³)</b>							<b>360 m³</b>									